



ATELIERS D'ART  
DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 MARS 2018

*Journées Européennes des Métiers d'Art*



Alain Fichot, céramiste, Anosté (Saône-et-Loire) © Gilles Leimdorfer

Caroline Wagenaar, sculpteur sur métal, Boissy-L'Aillerie (Val d'Oise) © Gilles Leimdorfer

## LES MÉTIERS D'ART MENACÉS : ATELIERS D'ART DE FRANCE INTERPELLE LES POUVOIRS PUBLICS POUR LA CRÉATION D'UNE BRANCHE PROFESSIONNELLE

**A l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art se tenant du 3 au 8 avril 2018, le syndicat professionnel Ateliers d'Art de France tire la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent sur les 60.000 professionnels de métiers d'art (entreprises et salariés) et sur le développement de ce secteur.**

La réduction des branches professionnelles souhaitée par le gouvernement dans le cadre de la loi sur la représentativité syndicale ne prévoit pas à date de branche pour les métiers d'art. Or, ce secteur rassemble de nombreuses petites entreprises, aujourd'hui éclatées dans diverses branches et filières, ignorant les spécificités propres au champ de la création inhérentes aux ateliers d'art. Une branche professionnelle commune est attendue par les professionnels des métiers d'art, à la suite de la loi de 2014 les reconnaissant comme un secteur global et cohérent.

Une branche professionnelle des métiers d'art permettra le développement des 38.000 ateliers qui, sur l'ensemble du territoire national, partagent les mêmes enjeux de marché, d'image et de formation.

Ateliers d'Art de France se mobilise, avec l'ensemble des professionnels, pour faire entendre la voix d'un secteur aux impacts économiques, culturels et touristiques majeurs pour les territoires.

*« Aujourd'hui, nous sommes à un tournant de l'histoire des métiers d'art : soit les professionnels sont écoutés et l'on donne suite à leur légitime revendication, soit ils restent éclatés dans diverses branches, aux prises avec des industriels qui ne partagent pas leurs enjeux, au mépris de la cohérence que la loi avait reconnue à notre secteur. Ateliers d'Art de France s'engage ainsi pour une reconnaissance complète des métiers d'art, atouts de la culture et de l'économie française, ancrés dans nos territoires et dotés d'un rayonnement important à l'étranger. »* explique Aude Tahon, Présidente d'Ateliers d'Art de France et créatrice textile.



Aude Tahon © Aurélia Blanc



ATELIERS D'ART  
DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 MARS 2018

*Journées Européennes des Métiers d'Art*



Émilie Rouillon, vannier, Sarras (Ardèche) © Gilles Leimdorfer



Sylvie Delphaut, céramiste - potier de grès, Toulouse (Haute Garonne) © Gilles Leimdorfer

### UNE MOBILISATION UNANIME DU SECTEUR

Créer une branche professionnelle des métiers d'art est pourtant le seul moyen de structurer et permettre le développement du secteur des métiers d'art, en cohérence avec les lois récentes adoptées.

Ateliers d'Art de France est ainsi mobilisé depuis plusieurs mois avec l'ensemble des acteurs du secteur, dont l'UNMA (*Union Nationale des Métiers d'Art*) qui souhaitent porter la voix unifiée des métiers d'art dans ce dossier et alerter le gouvernement des risques majeurs qui pèseraient sur l'avenir des ateliers si cette branche professionnelle ne se voyait pas créée et reconnue.

« Les métiers d'art ont été reconnus comme secteur économique cohérent et à fort potentiel grâce à des avancées légales majeures. Si une branche métiers d'art n'est pas créée, nos ateliers porteront le poids de charges supplémentaires inhérentes aux grandes entreprises ou encore seront menacés par des normes réglementaires inadaptées. Ne pouvant faire entendre nos spécificités, les formations adaptées à nos métiers disparaissent, avec le risque réel d'un appauvrissement des savoir-faire.» conclut Aude Tahon, Présidente d'Ateliers d'Art de France.

UNE PÉTITION VIENT D'ÊTRE LANCÉE  
ET A DÉJÀ RECUEILLI PLUS DE

**3.000**  
SIGNATURES

Ateliers d'Art de France prépare actuellement un dossier technique, lequel sera remis à Muriel Pénicaud, ministre du Travail dans les prochaines semaines.

### QUELQUES CHIFFRES

60.000 emplois répartis en 281 métiers d'art sur tout le territoire national (*source : INSEE-DGF, DGCIS*)

86 % des entreprises des métiers d'art sont des sociétés unipersonnelles,

14% sont des entreprises avec salariés et manufactures d'art représentant 30.000 emplois salariés (*source : Ateliers d'Art de France, en partenariat avec Xerfi « Etude nationale sur l'économie des ateliers d'art dans les TPE artisanales », 2016*)

Le poids économique du secteur est évalué à 8 milliards d'euros. (*source : INSEE-DGF, DGCIS*)

Les métiers d'art sont la deuxième source (devant le luxe et la mode) des 40.3 milliards d'euros apportés à l'économie française par le rayonnement culturel des territoires (*source : rapport "L'apport de la culture à l'économie de la France", Ministère de la Culture, décembre 2013*)

### À PROPOS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

La mission d'Ateliers d'Art de France est de faire connaître le rôle et la place des métiers d'art dans notre société. Syndicat professionnel des métiers d'art, il fédère plus de 6.000 professionnels sur le territoire national. Il représente, défend les métiers d'art et contribue au développement économique du secteur, en France et à l'international.

#### CONTACTS PRESSE

SHADOW COMMUNICATION

SARAH AOUN - M +33(0) 6 28 40 66 54

sarahaoun@shadowcommunication.fr

AURÉLIE VINZENT - M +33(0) 6 58 66 80 49

aurelievinzent@shadowcommunication.fr